Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Le protège dos, une protection rassurante

L'équitation est un sport dangereux et se faire mal en tombant peut inquiéter certains cavaliers. Le protège dos est une protection, non obligatoire, qui rassurent bon nombre de cavaliers.

* Quel protège dos choisir ?

Comme tout équipement équestre, un protège dos ne se choisi pas au hasard. Il doit évidement convenir au niveau de la taille mais un protège dos se choisit également selon l'activité équestre et ce qu'on souhaite protéger.



Il existe le protège dos souple ou protection dorsale. Cette protection a l'avantage de permettre une très grande liberté de mouvement. Il s'enfile très rapidement et peut facilement se glisser sous une veste de concours. Idéal pour être bien protégé sans gâcher l'esthétique.
De manière générale, le protège dos souple recouvre uniquement la colonne vertébrale. Le dos est ainsi bien protégé mais le reste du haut du corps, notamment les côtes, ne l'est pas.



Le protège dos "dur" permet une protection optimale du haut du corps du cavalier. Colonne vertébrale, côtes et organes internes, c'est l'ensemble du haut du corps qui est protégé avec ce protège dos. Réglable, il s'ajuste parfaitement à la morphologie du cavalier.
Toutefois, il peut parfois entraver le bon mouvement du cavalier, notamment celui des épaules. Il arrive parfois aussi que le bas du gilet se prenne dans le haut du siège de la selle ce qui est relativement désagréable. Le cavalier a plus facilement cette sensation d'être "compressé" par ce gilet en dur.
Mais il n'est pas rare de voir des cavaliers dire qu'ils se sentent beaucoup plus en sécurité avec cette protection plutôt qu'avec une autre.

Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93



Le gilet de protection "airbag" est une des dernières innovation en terme de protection du cavalier. Ce gilet en apparence très souple se gonfle comme un airbag de voiture grâce à une cartouche d'air.
Une petite sangle relie le gilet de protection à la selle. Quand le cavalier tombe, la sangle se détache de la selle ce qui entraine l'ouverture de la cartouche. Il faut alors quelques centièmes de seconde pour que le gilet se remplisse d'air et se durcisse.
C'est la solution qui combine la souplesse du gilet souple et la protection optimale du gilet en dur.

* Pour quel budget ?

Comme pour tout équipement équestre, il y en a pour tous les budgets ! Étant un accessoire, certains cavaliers ne souhaitent pas acheter la protection la plus chère tandis que pour d'autres, on ne rigole pas avec la sécurité.
Le plus économique reste le gilet souple car il ne protège que la colonne vertébrale. Dans les premiers prix, comptez en moyenne une cinquantaine d'euro pour un gilet souple. Il faut compter un peu plus pour un gilet "dur", environ 70€ pour l'entrée de gamme. Et quant au gilet "airbag", il faut davantage prévoir un budget aux alentours de 400€ (et bien plus pour certains modèles). Pensez aussi que les cartouches d'air qui gonflent le gilet sont à usage unique. Les cartouches se vendent à partir de 25€.

* Le cas particulier du cross

Au début cet article, j'ai défini le protège dos comme étant une protection accessoire mais ce n'est pas toute à fait le cas. Si dans la majorité des disciplines, le gilet est au choix du cavalier, le règlement de cross oblige les cavaliers à porter un gilet de protection.
Les chutes, aussi impressionnantes que douloureuses, sont fréquentes sur les parcours de cross. Pour cela, il est obligatoire pour les participants de porter un gilet de protection même pour les compétitions de petit niveau.
Le gilet "dur" est le minimum obligatoire, les compétiteurs ne peuvent se contenter d'un gilet souple. De plus en plus cavaliers sont séduits par le gilet de protection "airbag". La souplesse à la monte est très agréable et sa protection rapide en cas de chute très efficace.